

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

FORÊT

UNE INDUSTRIE DANS LA TOURMENTE

À l'heure actuelle, l'industrie forestière de l'Abitibi-Témiscamingue est composée de 305 entreprises, dont découlent 6 860 emplois. Fragilisée par une crise structurelle sans précédent, elle est à repenser ses modes d'opération et à encaisser des pertes d'emplois, tantôt temporaires, tantôt permanentes, qui se comptent par centaines.

L'Avis sur l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue de Service Canada, trace le portrait de l'industrie forestière actuelle. La filière de la première transformation du bois et du papier est la plus importante en termes d'emplois. Elle est composée de 36 entreprises fournissant 3 180 emplois, soit près de la moitié (46 %) des emplois de l'industrie. Il s'agit des scieries, usines de panneaux ainsi que celles de pâtes et papiers. La filière de l'exploitation et des services forestiers est, quant à elle, la plus importante en termes de nombre d'entreprises (194). Elle fournit près de 2 700 emplois, soit 39 % de l'ensemble des emplois de l'industrie forestière de la région. Le secteur de la deuxième et troisième transformation du bois et du papier est composé de

64 entreprises qui fournissent, en 2007, tout près de 800 emplois dans la région. Enfin, le tour d'horizon de l'industrie se complète par 11 organisations s'affairant surtout à la recherche, à l'innovation et à l'énergie (unités de recherche, Forêts d'enseignement et de recherche, usines de cogénération des résidus du bois, etc.), qui représentent 200 emplois.

En masse salariale, les emplois de l'industrie représentent quelque 200 M\$ annuellement. De plus, chaque emploi de l'industrie forestière entraîne la création de 0,5 autre emploi indirect (transport, sous-traitance, etc.) et de 0,1 emploi induit (services, commerce de détail, etc.). L'envers de la médaille signifie que chaque emploi perdu entraîne aussi la perte de 0,6 emploi ailleurs.

Quelques perspectives

La crise qui secoue l'industrie présentement ne sera pas sans avoir de répercussions sur les embauches à venir dans le secteur. On estime que les besoins en main-d'œuvre reculeront de l'ordre de 4 % dans le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière d'ici 2009, de 5 % dans celui de la fabrication de produits en bois et de 8 % dans la fabrication du papier. Pour les deux prochaines années, la majorité des groupes professionnels affichent des perspectives d'embauche qualifiées de « limitées » ou, au mieux, d'« acceptables ». Il faut toutefois garder à l'esprit que la forêt, qui couvre 85 % du territoire régional, demeurera toujours un important fournisseur d'emploi et pourrait connaître d'importantes pénuries dans les années à venir, alors que les jeunes auront emprunté d'autres voies et que les retraites se multiplieront.

En conclusion, l'Avis propose une douzaine de solutions pour les régions éprouvées par la crise forestière, qui impliquent un réinvestissement de la part de l'industrie et des gouvernements. Il propose aussi en outre de s'inspirer de la productivité forestière des pays scandinaves, particulièrement la Suède et la Finlande.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2007

	Entreprises		Emplois	
	Nombre	%	Nombre	%
Exploitation et services forestiers	194	63,6 %	2 683	39,1 %
Foresterie et exploitation forestière	156		1 322	
Activités de soutien à la foresterie	38		1 361	
1^{re} transformation du bois et du papier	36	11,8 %	3 180	46,4 %
Scieries	25		1 404	
Panneaux	7		1 025	
Pâte et papier	4		751	
2^e et 3^e transformation du bois/meuble	52	17,0 %	603	8,8 %
2^e et 3^e transformation du papier	12	3,9 %	194	2,8 %
Cogénération, FER et Centres de recherches	11	3,6 %	200	2,9 %
Ensemble de l'industrie forestière	305	100,0 %	6 860	100,0 %

Source : Service Canada, Direction de l'analyse socioéconomique.

Source : Luc Blanchette, *Avis sur l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue avec annexe statistique pour le Nord-du-Québec*, Service Canada, octobre 2007.
www.observat.qc.ca/Incontournables/Service_Canada_Avis_industrie_forestiere_2007.pdf

MESURE DE FAIBLE REVENU

UN PAS EN AVANT

Rappelons d'abord que la pauvreté est impossible à mesurer. Trop subjective, trop fuyante, trop multi-dimensionnelle. On ne peut donc pas savoir, à proprement parler, combien de personnes sont pauvres, mais on peut savoir combien de personnes doivent boucler leur budget avec moins de revenus que les autres. Tout en gardant à l'esprit que la pauvreté n'est pas qu'une question de revenu, voyons ce que nous disent les plus récentes statistiques publiées par l'Institut de la statistique du Québec, celles de la mesure de faible revenu (MFR).

On voyait poindre, en 2004, une très légère amélioration du nombre de personnes à faible revenu dans la région, mais il fallait demeurer prudent vu la timidité de l'avancée. Pour 2005, toutefois, les données indiquent une réelle diminution du nombre et du taux de personnes à faible revenu. Si le nombre de personnes à faible revenu se maintenait autour de 18 200 en 2001, 2002 et 2003 dans la région, il affichait une légère diminution à 17 840 personnes en 2004, et vient de descendre tout juste sous la barre des 16 000 pour l'année 2005. On peut ainsi présumer que 1 860 personnes ont amélioré leur situation financière entre 2004 et 2005. Rappelons que ces données, quantitatives, ne nous informent pas de la situation qualitative des personnes à faible revenu.

Les 16 000 personnes à faible revenu de la région se répartissent en 3 540 familles et 5 940 personnes vivant hors famille, c'est-à-dire seules, en colocation, en fratrie, etc. Les familles à faible revenu sont composées à parts égales de familles monoparentales (1 800) et de couples (1 740). À leur tour, ces couples comptent des enfants la moitié du temps. Au total, 4 260 enfants âgés de 17 ans et moins vivent dans un contexte financier précaire, c'est-à-dire dans une famille à faible revenu. S'y ajoutent 11 250 adultes âgés entre 18 et 64 ans, et 470 aînés.

Un taux à son meilleur

Dans la région, 14,6 % de la population est à faible revenu en 2005, comparativement à 15,1 % dans l'ensemble du Québec. Il s'agit, pour l'Abitibi-Témiscamingue, du taux le plus bas à être observé depuis 1997. Il a atteint son sommet en 2000, avec 17,1 % de la population qui était à faible revenu. Entre 2004 et 2005, au sein de toutes les régions administratives du Québec, c'est ici que le taux s'est le plus amélioré. Avant de ne trop se réjouir, il faut garder à l'esprit que, dans l'ensemble du Québec, la région occupe le 5^e rang au chapitre du plus important taux de faible revenu, derrière la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, la Mauricie et Montréal, en première position avec 21,5 %.

Parmi les personnes les plus touchées par le faible revenu, on compte les familles monoparentales et les personnes vivant hors famille : le quart sont à faible revenu (29,3 % et 24,8 %). À titre comparatif, ce taux est de 8,6 % dans l'ensemble des familles. La situation financière des familles monoparentales comptant deux et trois enfants ou plus est encore plus précaire : 31,2 % et 41,9 % sont à faible revenu.

Entre 2004 et 2005, le nombre de familles monoparentales à faible revenu a tout de même diminué de 240 dans la région. On

ne peut réellement s'en réjouir lorsque l'on remarque que le nombre de personnes hors famille à faible revenu a, quant à lui, gagné 250 personnes. Mais globalement, on peut

TAUX DE FAIBLE REVENU, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 1997 À 2005

	Région	Québec
1997	16,8 %	16,7 %
1998	15,9 %	15,5 %
1999	16,2 %	15,4 %
2000	17,1 %	15,7 %
2001	15,3 %	14,9 %
2002	15,3 %	15,3 %
2003	15,3 %	15,2 %
2004	15,0 %	15,2 %
2005	14,6 %	15,1 %

Source : Institut de la statistique du Québec, *Bulletin Flash, Taux de faible revenu, édition 2007.*

NOUVEL OUTIL DE MESURE

La mesure de faible revenu (MFR) est un indicateur du faible revenu publié annuellement et à l'échelle des MRC. Calculé depuis longtemps pour les provinces, il est dorénavant rendu public à l'échelle des MRC. Cet indicateur vient s'ajouter à celui du seuil de faible revenu (SFR), qui est publié de manière quinquennale par le biais du Recensement, à l'échelle des MRC et des municipalités. Tous les deux sont développés par Statistique Canada, mais c'est l'Institut de la statistique du Québec qui publie les données de la MFR.

DES EXPLICATIONS

La scolarité, le revenu, le nombre de personnes prestataires de l'aide sociale, le dynamisme de l'économie et la vigueur du marché du travail sont au nombre des indicateurs ayant un impact sur le nombre de personnes à faible revenu. Dans les dernières années, ces indicateurs ont tous connu une embellie, et on peut penser que l'amélioration globale dont il est question ici en est l'un des reflets.

retenir que les personnes qui vivent en famille, monoparentale ou non, ont amélioré leur sort (-12 % de familles à faible revenu, soit la plus nette amélioration au Québec), tandis que celles vivant hors famille ont connu des moments plus difficiles (+4 %). Les taux reflètent la même situation.

Un budget serré

Les familles en couple à faible revenu ont en moyenne un revenu médian¹ de 15 300 \$ alors que l'ensemble des familles de la région disposent de 52 000 \$, en 2005. Quant aux familles monoparentales à faible revenu,

elles affichent un revenu de 14 400 \$ contre 28 000 \$ pour l'ensemble des familles dirigées par une seule personne dans la région. Pour les personnes hors famille à faible revenu, on parle de 8 500 \$, contre 17 300 \$ pour l'ensemble.

NOMBRE DE PERSONNES À FAIBLE REVENU SELON LE TYPE DE FAMILLE ET TAUX DE FAIBLE REVENU, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2001 À 2005

	2001	2002	2003	2004	2005	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Taux
• Abitibi						
Personnes dans les familles à faible revenu	1 940	1 930	1 860	1 830	1 520	7,8 %
Personnes dans les familles comptant un couple	1 130	1 110	1 060	1 040	870	4,8 %
Personnes dans les familles monoparentales	810	820	800	790	650	26,3 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	860	840	820	840	850	22,8 %
• Abitibi-Ouest						
Personnes dans les familles à faible revenu	1 790	1 780	1 770	1 670	1 430	8,5 %
Personnes dans les familles comptant un couple	1 010	1 030	1 030	1 000	870	5,7 %
Personnes dans les familles monoparentales	780	750	740	670	560	28,4 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	780	810	800	810	840	25,0 %
• Rouyn-Noranda						
Personnes dans les familles à faible revenu	3 020	3 010	3 020	2 870	2 340	7,9 %
Personnes dans les familles comptant un couple	1 490	1 430	1 400	1 370	1 090	4,2 %
Personnes dans les familles monoparentales	1 530	1 580	1 620	1 500	1 250	28,7 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	1 740	1 740	1 740	1 770	1 820	25,4 %
• Témiscamingue						
Personnes dans les familles à faible revenu	1 590	1 520	1 620	1 660	1 300	9,6 %
Personnes dans les familles comptant un couple	850	770	900	930	650	5,3 %
Personnes dans les familles monoparentales	740	750	720	730	650	32,1 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	480	500	490	490	560	21,7 %
• La Vallée-de-l'Or						
Personnes dans les familles à faible revenu	4 230	4 280	4 300	4 130	3 460	9,6 %
Personnes dans les familles comptant un couple	2 270	2 240	2 230	2 120	1 810	5,5 %
Personnes dans les familles monoparentales	1 960	2 040	2 070	2 010	1 650	31,1 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	1 780	1 770	1 780	1 780	1 880	26,4 %
• Abitibi-Témiscamingue						
Personnes dans les familles à faible revenu	12 560	12 510	12 560	12 150	10 040	8,6 %
Personnes dans les familles comptant un couple	6 750	6 580	6 610	6 460	5 290	5,0 %
Personnes dans les familles monoparentales	5 810	5 930	5 950	5 690	4 750	29,3 %
Personnes hors famille¹ à faible revenu	5 650	5 660	5 640	5 690	5 940	24,8 %

1 : le revenu médian sépare le nombre de familles en deux parties égales. S'il est de 15 000 \$, cela signifie que 50 % des familles gagnent plus de 15 000\$, et autant gagnent moins. Il s'agit d'une forme de moyenne moins influencée par les valeurs extrêmes.

Note : Des tableaux plus détaillés (ex : nombre d'enfants, etc.) sont disponibles sur le site de l'Institut, à l'échelle des MRC : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/08mrc_index.htm et de la région : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/08ra_index.htm

Pour une analyse complète, voir : Institut de la statistique du Québec, *Bulletin Flash, Taux de faible revenu, édition 2007*. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/flash_faible_revenu07_pdf.htm

CONSOMMATION

RURAL / URBAIN

Les ruraux et les urbains consomment-ils de la même manière ? Voilà une question originale que vient de se poser l'Institut de la statistique du Québec. Verdict : la plupart des postes de dépenses sont comparables en ville et à la campagne, mais quelques nuances intéressantes ressortent.

En 2005, les ménages ruraux du Québec ont dépensé en moyenne un total de 51 000 \$, comparativement à 55 000 \$ chez les ménages urbains. Cet écart dans les dépenses s'explique entre autres par un fossé de 6 400 \$ dans les revenus, à la faveur des urbains. En ruralité comme en urbanité, les ménages consacrent environ le tiers de leur budget total aux besoins de base que sont le logement, l'alimentation et l'habillement.

Parmi les postes de dépenses qui distinguent les ruraux des urbains, on retrouve au premier chef les impôts personnels, qui sont de quelque 2 600 \$ moins élevés en moyenne, en région rurale. Suit le logement,

qui coûte 1 600 \$ de moins annuellement en région rurale, où 81 % des résidents sont propriétaires de leur logement contre 55 % en milieu urbain. Les dépenses de transport coûtent, quant à elles, 600 \$ de plus aux ruraux. L'achat de vêtements, enfin, représente 300 \$ de plus annuellement en milieu urbain.

Bien que le même montant soit consacré au loisir dans les deux milieux, on remarque que les ruraux dépensent davantage en achat de véhicules de loisirs, tandis que l'enveloppe-loisirs des urbains est surtout consacrée aux services de loisirs, dont les spectacles, les voyages, etc.

DÉPENSES MOYENNES DES MÉNAGES SELON LE TYPE DE RÉGION, QUÉBEC, 2005

	Région rurale \$	Région urbaine \$	Région rurale %	Région urbaine %
Alimentation	6 763	6 880	13,2	12,5
Logement	8 240	9 812	16,2	17,8
Entretien ménager	2 569	2 363	5,0	4,3
Articles et accessoires d'ameublement	1 636	1 596	3,2	2,9
Vêtements	1 902	2 213	3,7	4,0
Transport	7 637	7 023	15,0	12,7
Soins de santé	1 985	1 823	3,9	3,3
Soins personnels	991	1 022	1,9	1,9
Loisirs	3 182	3 161	6,2	5,7
Matériel de lecture	224	230	0,4	0,4
Éducation	449	681	0,9	1,2
Tabac et boissons alcoolisées	1 552	1 327	3,0	2,4
Dépenses diverses	732	853	1,4	1,5
Jeux de hasard	235	231	0,5	0,4
CONSOMMATION COURANTE	38 097	39 217	74,7	71,2
Impôts personnels	8 959	11 533	17,6	20,9
Assur. individuelle/cotisation retraite	3 282	3 560	6,4	6,5
Dons en argent et contributions	631	792	1,2	1,4
DÉPENSES TOTALES	50 970	55 101	100,0	100,0
REVENU TOTAL BRUT	50 587	56 968	99,2	103,4

Notes : Les dépenses excèdent les revenus car elles tiennent compte du prix des biens et services, sans égard au financement. Le prix réel est comptabilisé. Dans ce cadre d'analyse, la plupart des municipalités de la région sont considérées comme rurales sauf Val-d'Or, certains quartiers de Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre, Malartic, Senneterre (ville), Ville-Marie, Macamic et Témiscaming, suivant la définition de la ruralité de Statistique Canada.

Source : Institut de la statistique du Québec, « Milieu rural ou urbain : différences dans les dépenses des ménages », Données sociodémographiques en bref, octobre 2007. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2007/Brefoct07.pdf>



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 350 abonnés

SORTI DES PRESSES

Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue, **Liste des produits régionaux Abitibi-Témiscamingue**, 2007.

Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada, **Répertoire des médias et des communicateurs autochtones au Québec** - Édition 2007.

Institut de la statistique du Québec, **Statistiques sur l'industrie du film et de la production indépendante**, 2007. Et : **L'inégalité de revenu au Québec 1979-2004**, 2007. Et : **Produit intérieur brut régional par industrie au Québec 2006**, 2007. Et : **Réalités des jeunes sur le marché du travail en 2005**, 2007.

KPMG, **Analyse de l'impact des mesures fiscales actuelles accordées aux entreprises des régions ressources sur les entreprises des régions centrales du Québec et de leurs conséquences sur l'économie**, 2007.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, **Coopératives du Québec. Données statistiques 2005 (édition 2007)**.

Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs, **Bilan annuel de conformité environnementale - Secteur minier - 2005**, 2007.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Répertoire des bénéficiaires de CAAF** (30 septembre 2007), 2007. Et : **Insectes, maladies et feux dans les forêts québécoises en 2006**, 2007.

MRC de La Vallée-de-l'Or, **Politique d'accueil des nouveaux arrivants**, 2007.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, **Une stratégie minière pour l'avenir de l'Abitibi-Témiscamingue** (Mémoire), 2007. Et : **Consultation publique sur la condition de vie des aînés** (Mémoire), 2007.

Agence de la santé et des services sociaux d'Abitibi-Témiscamingue, **Bottin des organismes communautaires 2007-2008**.

Hyperliens vers ces documents : www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
Lili Germain : lili@observat.qc.ca